

Une rubrique largement appréciée

Cette rubrique de *Population & Avenir* présente des exercices pédagogiques correspondant aux programmes de l'Éducation nationale. Elle est, selon le périodique *InterCDI*, « plébiscitée par les professeurs d'histoire-géographie, de sciences économiques et sociales et les documentalistes ». D'autres témoignages concordants attestent son grand intérêt non seulement pour les lycéens et collégiens, mais également pour les

étudiants et notamment pour ceux qui préparent le CAPES d'histoire-géographie. Elle satisfait tout autant la curiosité de nos autres lecteurs qui y voient une sorte de « tri-vial poursuit » enrichissant les connaissances tout en stimulant les capacités d'analyse et de synthèse de chacun. Toujours heureux de recevoir les critiques et suggestions de nos lecteurs, nous poursuivons cette rubrique avec un nouvel exercice et son corrigé.

Réaliser des croquis et des schémas à partir de la question des mobilités en France

Exercice pédagogique n° 112

Programme de classe de seconde générale et technologique, avec corrigé en brun

par Alexandre Duchesne

Professeur en lycée et CPGE,
lycée de Sada,
Académie de Mayotte.

QUELLE PLACE POUR CE THÈME DANS LE PROGRAMME ?

Le thème 3 du programme de géographie de la classe de seconde s'intitule « Des mobilités généralisées ». Il consiste d'abord à étudier pendant 12 à 14 heures les différentes mobilités dans le monde : les migrations internationales et les mobilités touristiques internationales.

Comme pour chaque thème de géographie, deux entrées analysent l'échelle mondiale à partir de cas représentatifs, puis vient l'échelle française avec une question spécifique : « mobilités, transports et enjeux d'aménagement » qui permet d'aborder les mobilités quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles.

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX MOBILITÉS AUJOURD'HUI ?

L'étude des mobilités permet d'examiner les inégalités d'accès à la mobilité, les différentes modalités de migrations ainsi que les conséquences spatiales de ces flux. Ainsi, on évitera pour ce thème toute entrée caricaturale résumant une migration comme un déplacement d'un point A à un point B : les migrations sont complexes, plurielles, alors que, parallèlement, un cloisonnement du monde s'observe, notamment sous l'effet des frontières.

POURQUOI ÉTUDIER LES MOBILITÉS EN FRANCE ?

Les Français parcourent en moyenne 400 km par semaine, ce qui correspond à 10 heures environ de déplacement : les mobilités sont donc au cœur de nos sociétés. Il importe d'étudier leur diversité : mobilité quotidienne, saisonnière mais aussi inscription de la France dans des mobilités européennes et internationales qui impactent le territoire.

QUELLE APPROCHE PÉDAGOGIQUE PRIVILÉGIER POUR ABORDER LA QUESTION ?

L'étude des mobilités en France arrive en fin du thème 3 alors que les notions principales ont été explicitées. Il est donc intéressant de les reprendre en entrant par le travail d'une capacité particulière : la réalisation de schémas, de croquis¹ et le fait de savoir passer d'un langage écrit à un langage cartographique. Le but de la séquence est donc de réfléchir sur la réalisation d'un schéma ou d'un croquis et donc de progresser dans la maîtrise du langage cartographique. Aussi cet exercice développe-t-il trois étapes à intégrer dans une réflexion plus large sur les mobilités et les transports en France²

1. Duchesne, Alexandre, « Travailler le langage cartographique », *Population & Avenir*, n° 737, mars-avril 2018.

2. Pour aller plus loin, cf. aussi Woessner, Raymond, « Transport ferroviaire et territoires en France : vers la fin du tout-TGV ? », *Population & Avenir*, n° 758, mai-juin 2022 ; Woessner, Raymond, « Territoires européens et transport ferroviaire. La dorsale européenne sur ses rails », *Population & Avenir*, n° 726, janvier-février 2016 ; Marchal, Vincent, « Territoires et dessertes par transport rapide », *Les analyses de Population & Avenir*, n° 39, mai 2022. <https://doi.org/10.3917/lap.039.0001>

ORGANISATION DE LA SÉQUENCE

- ◆ **Étape 1** : transposer un schéma en texte à partir de l'exemple des mobilités d'un adolescent vivant dans un village « périurbain ».
- ◆ **Étape 2** : transposer un texte en schéma à partir des mobilités saisonnières en France.
- ◆ **Étape 3** : transposer un texte en croquis à partir des migrations régionales et internationales vers le département de Mayotte dans l'océan Indien.

Définitions

Mobilité : changement de lieu accompli par une personne.

Migration : fait de changer de domicile pour une durée longue (fixée selon les normes des données internationales à au moins un an) ou définitive ; la migration est une des modalités de la mobilité.

Espace « périurbain¹ » : espace ayant des liens avec une agglomération urbaine (notamment par des mobilités domicile-travail), mais dont le bâti n'est pas en continuité avec celle-ci.

Motilité : possibilité réelle qu'ont certaines catégories de personnes d'effectuer des déplacements.

Réseau : ensemble de lignes, d'axes ou de relations aux connexions plus ou moins complexes (adjectif : réticulaire).

Migration pendulaire : déplacement quotidien entre le domicile et un lieu de travail ou de formation. Ce type de déplacement peut ne pas être quotidien en cas de télétravail à son domicile certains jours.

1. Pour employer l'adjectif utilisé par l'Insee, même si l'adjectif para-urbain serait préférable ; cf. Dumont, Gérard-François (direction), *Populations, peuplement et territoires en France*, Paris, Armand Colin, 2022.

ÉTAPE 1. TRANSPOSER EN TEXTE UN SCHÉMA SUR LES MOBILITÉS D'UN ADOLESCENT

Consigne

À partir du schéma 1 ci-dessus, rédigez un texte expliquant les mobilités et les différents territoires de vie d'un adolescent dont le domicile est dans un village « périurbain ».

Pour cela, observez la destination des mobilités à partir du domicile et surtout leurs fréquences ; cela vous permettra de dégager le réseau correspondant aux lieux de vie de cet adolescent.

► Pour l'enseignant

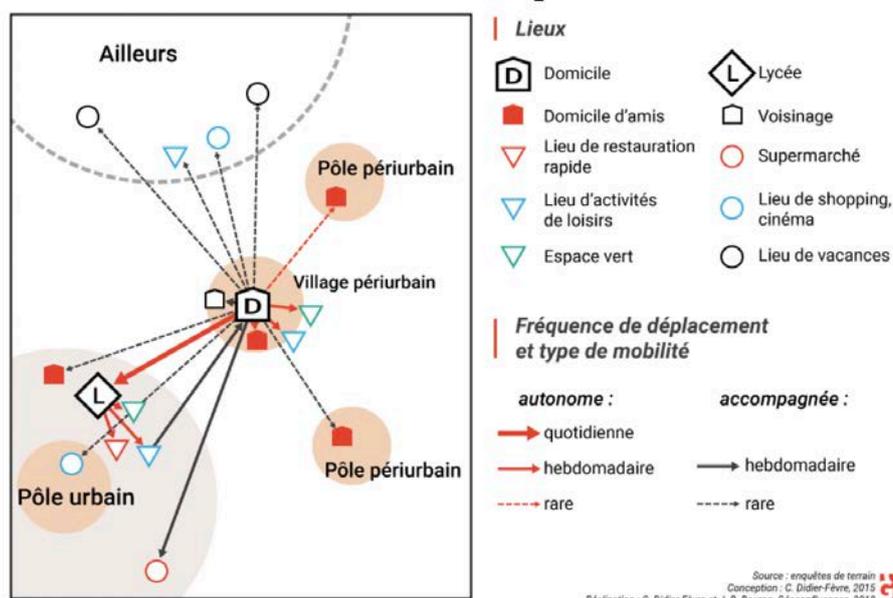
> L'étape 1 de cet exercice peut être replacée dans une analyse plus complète des mobilités à l'échelle des grandes villes par l'analyse de cartes centrées sur cette échelle.

> Faire comprendre que les mobilités dépendent du lieu de vie, mais aussi d'autres critères comme l'âge, le niveau de vie et les possibilités de mobilités (possibilité d'introduire la notion de motilité³).

> Analyser les mobilités à l'échelle d'une grande ville en insistant sur la variété des modes de déplacements et en observant le développement des mobilités propres.

3. En langue française, la motilité désigne la faculté de se mouvoir. En géographie, l'étude de la motilité, complémentaire de celle de la mobilité, insiste sur la possibilité réelle qu'ont certaines catégories de personnes de mettre en œuvre des déplacements.

SCHÉMA 1. LE TERRITOIRE DE VIE D'UN ADOLESCENT HABITANT DANS UN VILLAGE PÉRIURBAIN



Proposition de correction de l'étape 1.

Les mobilités d'un adolescent dont le domicile est dans un village « périurbain ».

Le monde de vie périurbain se caractérise par une forte mobilité, comme le montre l'exemple de cet adolescent : son village périurbain, moins peuplé que la ou les agglomérations urbaines les plus proches, offre moins de services que ces dernières. Il en résulte la nécessité de déplacements nombreux.

Les déplacements les plus fréquents, ou déplacements principaux, se font logiquement vers le pôle urbain où se situe le lycée : l'adolescent effectue alors une mobilité pendulaire quotidienne. D'autres déplacements hebdomadaires se font aussi vers le pôle urbain qui dispose par exemple de cinémas, de commerces variés, ou de nombreux lieux de ren-

contre. Les déplacements de l'adolescent vers un pôle urbain s'expliquent alors par des besoins de consommation à satisfaire (commerces de centre-ville ou hypermarché) ou par des rencontres.

D'autres mobilités secondaires dessinent un réseau complémentaire avec des pôles périurbains où résident des amis de l'adolescent, ou « ailleurs », là où l'adolescent peut exercer des activités sportives spécifiques (escalade par exemple), d'autres activités plus épisodiques, et aller en vacances.

Les mobilités de voisinage existent (voisinage et loisirs), mais elles sont nécessairement complétées par d'autres, et notamment par des déplacements vers des services ou des activités non présents dans le village périurbain, mais existant dans des pôles urbains.

ÉTAPE 2. TRANSPOSER EN SCHÉMA UN TEXTE SUR LES MOBILITÉS SAISONNIÈRES EN FRANCE

Document 1/ Texte sur les mobilités saisonnières en France

La France est un pays touristique qui attire environ 90 millions de visiteurs par an, mais elle est aussi un territoire de villégiature pour les Français : les mobilités saisonnières, dont la majorité des migrations saisonnières sont liées au tourisme, y sont donc fortes.

En 2021, on estime que trois Français sur quatre sont partis en vacances. Les zones de départ correspondent principalement et logiquement aux grandes métropoles, Paris en tête.

Les zones d'accueil de ces migrations saisonnières correspondent aux grands territoires touristiques : tourisme balnéaire : côte méditerranéenne, Atlantique en tête, Manche mer du Nord ensuite, tourisme hivernal en montagne même si cette dernière accueille des flux secondaires saisonniers également en été.

De même, les espaces ruraux sont aussi des zones d'arrivée de mobilités touristiques ou de loisirs en raison de leur proximité des métropoles et tout particulièrement lorsque

ces territoires ont une image positive et développent des activités touristiques (Périgord ou Ardèche par exemple).

Enfin, les migrations saisonnières sont aussi le fait d'étrangers arrivant en France vers les mêmes zones de villégiature, principalement en provenance du Royaume-Uni (15 % des touristes internationaux en 2018) Allemagne (14 %) Belgique (13 %) Suisse et Italie (8 %) et même de l'extérieur du continent européen : États-Unis (5 %), Asie (5 %) ou continent africain (4 %).

Consigne

À partir du texte ci-dessus, réalisez un schéma montrant la réalité des migrations saisonnières en France.

Dans un schéma, la France métropolitaine peut se représenter par un hexagone simple.

► Pour l'enseignant

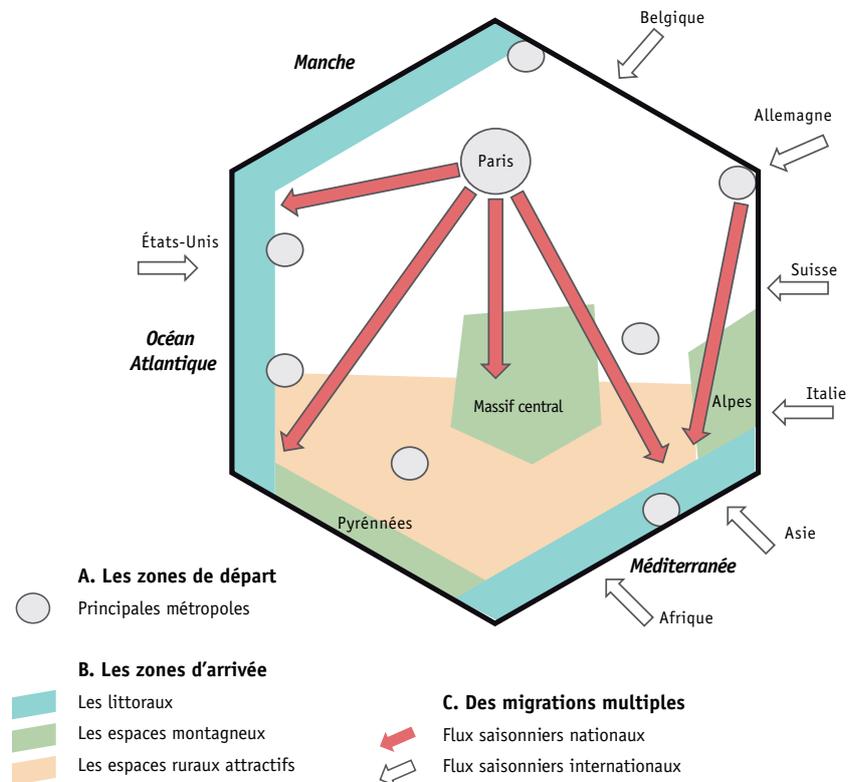
> Ce deuxième exercice peut être replacé dans une analyse des mobilités à l'échelle de la France. Dans ce cas, le schéma à réaliser est simple (idée de progressivité) et n'appelle pas obligatoirement une légende organisée.

> Dans un second temps, faire comprendre que les mobilités s'appuient sur un réseau de transport dense et hiérarchisant les territoires.

> Placer l'analyse de cartes des réseaux de transports à l'échelle de la France et montrer l'insertion de ces réseaux dans une logique européenne (réseau Interrail).

Proposition de correction de l'étape 2

SCHEMA 2. LES MIGRATIONS SAISONNIÈRES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



ÉTAPE 3 : TRANSPOSER EN UN CROQUIS UN TEXTE SUR MIGRATIONS VERS MAYOTTE

Document 2/ Texte sur Mayotte : une île attractive dans l'océan Indien

Le département d'outre-mer de Mayotte⁴, situé dans le canal du Mozambique entre le continent africain et Madagascar, dans l'océan Indien, est un espace migratoire attractif.

Cette attractivité s'explique par le fait que, même si Mayotte est le plus pauvre des départements français, son développement est largement supérieur aux pays voisins ; cela se constate en comparant les indices de développement humain (IDH)⁵ en 2021 : 0,521 à Madagascar, 0,538 aux Comores, 0,529 en Tanzanie ainsi qu'au Mozambique et 0,750 pour Mayotte (0,901 pour la France métropolitaine).

Ainsi, se développent des migrations nombreuses : 90 % des flux illégaux proviennent des Comores voisines, principalement de l'île d'Anjouan. Cette dernière île, la plus pauvre de l'archipel, est surtout le lieu de départ privilégié des *Kwassa-kwassa*⁶ utilisés pour

parcourir les 70 km qui séparent les deux îles. Les 10 % restant correspondent à des flux migratoires provenant de Madagascar et, plus récemment, de pays d'Afrique des Grands Lacs et d'Afrique de l'Est (Rwanda, RDC Congo, Tanzanie). Ces migrants passent souvent par le port de Dar-es-Salaam en Tanzanie puis par les îles de Grande Comore et Anjouan avant d'arriver à Mayotte. Ces flux dessinent de nouvelles routes migratoires pour accéder au territoire de Mayotte qui a aussi désormais le statut de « région ultrapériphérique » de l'Union européenne. Ces migrants qui restent souvent à Mayotte, où la moitié de la population est aujourd'hui étrangère⁷, envoient une partie de leurs revenus (les remises de devises) vers leur pays d'origine, donc principalement les Comores.

Enfin, l'analyse des flux migratoires concernant Mayotte doit aussi considérer les flux légaux qui révèlent une connexion particulière de Mayotte avec La Réunion et l'Hexagone. L'écrasante majorité des liaisons aériennes se font avec l'île voisine de La Réunion ou avec la France métropolitaine : migrations temporaires, touristiques ou plus longues : ainsi plus de la moitié des jeunes mahorais de 21 à 29 ans quittent l'île pour poursuivre leurs études dans des établissements d'enseignement d'autres départements français.

4. Devenu officiellement le 101e département français en 2011, Mayotte avait fait le choix, contrairement aux autres îles de l'archipel des Comores, de rester française notamment lors du référendum organisé sur la question de l'indépendance en 1975 ; cf. Dumont, Gérard-François, « Découvrir Mayotte, une géopolitique singulière », Diploweb.com, La revue géopolitique, 18 mars 2018.

5. L'IDH est un indicateur synthétique qui cherche à « mesurer » le niveau moyen de développement humain atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels : longévité et santé ; niveau de revenu ; niveau d'instruction ; chiffres ONU.

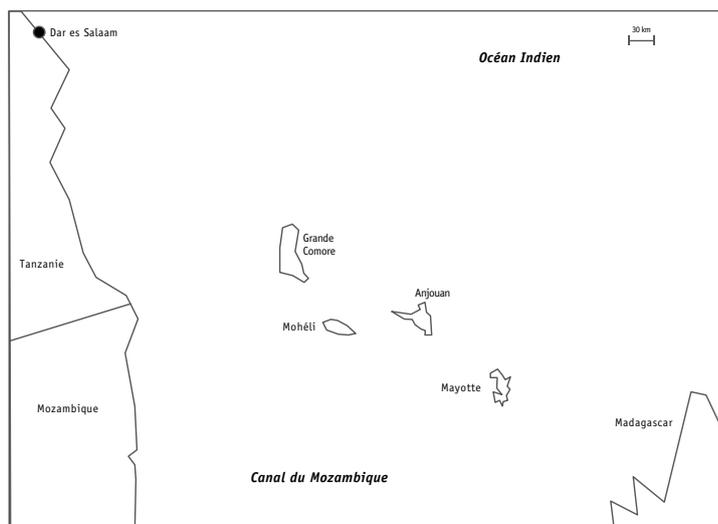
6. Kwassa-kwassa (rapide-rapide) : terme désignant des barques de pêche.

7. Cf. Dumont, Gérard-François, « Populations et peuplement des départements français d'outre-mer (DOM). Une extraordinaire diversité », Les analyses de Population & Avenir, n° 34, juillet 2021. <https://doi.org/10.3917/lap.034.0001>

Document 3/ Fonds de carte de l'environnement géographique de Mayotte

Consigne

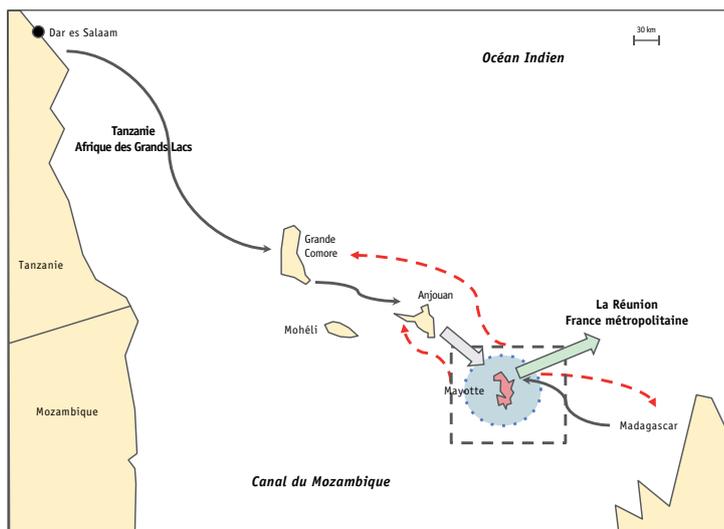
À partir du texte du document 2 ci-dessus et à l'aide du fond de carte (document 3), réalisez un croquis montrant les flux migratoires concernant Mayotte. Un croquis doit contenir une légende organisée ; dans ce dessein, aidez-vous de la structure du texte du document 2.



Proposition de correction de l'étape 3

CROQUIS DES FLUX MIGRATOIRES CONCERNANT MAYOTTE

- Des disparités de richesses...**
 - Pays en retard de développement (IDH inférieur à 0,6)
 - Région en développement et plus riche (IDH supérieur à 0,7)
- ... qui expliquent des flux migratoires illégaux importants...**
 - Flux principal d'émigration
 - Flux secondaire d'émigration
 - Remises (envoi d'argent)
- ... pour atteindre une des portes d'entrée de la France et de l'Europe**
 - Flux légaux vers la France métropolitaine et La Réunion
 - Région ultrapériphérique de l'UE et département français
 - Frontière française et européenne



Pour l'enseignant

> *Ce troisième exercice permet de réactiver les notions vues au début du thème 3 du programme de seconde (migrations internationales, mobilités touristiques internationales) et même du thème 2 (territoires, population et développement).*

> *Insister sur l'idée que les migrations se font à différentes échelles et que Mayotte est aujourd'hui un carrefour migratoire régional (depuis les Comores principalement) mais également intercontinental.*

> *Au-delà des migrations illégales souvent relatées dans les médias et soulignées par exemple par les parlementaires mahorais, il ne faut pas oublier de montrer l'insertion dans des migrations légales qui montrent l'ancrage de ce récent département d'outre-mer dans l'ensemble français.*

UTILISER CET EXERCICE POUR LE COLLÈGE

- ◆ Plusieurs des propositions ci-dessus peuvent être utilisées en classe de 4e où le deuxième thème de géographie s'intéresse aussi aux mobilités transnationales : les mobilités saisonnières peuvent être étudiées lors de l'étude du tourisme et l'exemple des migrations concernant Mayotte dans le premier sous-thème, un monde de migrants.
- ◆ Le travail sur les mobilités peut être utilisé dans le thème 1 du programme de troisième (Dynamiques territoriales de la France contemporaine) qui s'intéresse pour commencer à une réflexion sur les aires urbaines.
- ◆ Au-delà de ces exemples, c'est surtout le travail par compétences montré ici qu'il faut reprendre : pratiquer le langage cartographique et passer d'un langage à l'autre sont au cœur des apprentissages au collège également et il faut rappeler qu'une tâche cartographique simple peut être demandée au brevet des collèges.

RETROUVEZ tous les numéros de Population & Avenir déjà parus sur notre site www.population-et-avenir.com/boutique

